

ASSOCIATION LIRE ET FAIRE LIRE

3 rue Récamier
75007 PARIS

RAPPORT

de

FERCO S.A.S

Commissaire aux Comptes

SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2021





103, Avenue Raspail – 94250 Gentilly
Tél : 01.47.40.81.50
ferco@ferco-experts.fr
www.ferco-experts.fr

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Association, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **LIRE ET FAIRE LIRE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

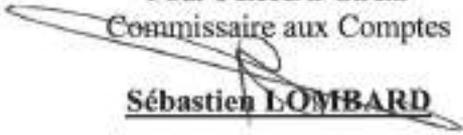
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 3 juin 2021

Pour **FERCO S.A.S**
Commissaire aux Comptes


Sébastien LOMBARD
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Comptes annuels

LIRE ET FAIRE LIRE

3, rue Récamier

75007 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2020

APE : 9499Z SIRET : 429 699 788 00031

BILAN ACTIF

	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & val. similaires	589,62	589,62	0,00	0,00
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	9 088,48	4 977,58	4 110,90	1 591,25
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	9 678,10	5 567,20	4 110,90	1 591,25
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 155,00		12 155,00	0,00
Créances usagers et comptes rattachés	8 100,00		8 100,00	16 300,00
Autres créances	32 831,46		32 831,46	86 507,24
Valeurs mobilières de placement	529 342,93		529 342,93	494 000,63
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	27 109,29		27 109,29	31 026,13
Charges constatées d'avance (3)	7 365,74		7 365,74	31 539,41
TOTAL (II)	616 904,42		616 904,42	659 373,41
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	626 582,52	5 567,20	621 015,32	660 964,66
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutaires compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Donc en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

		31/12/2020	31/12/2019
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise		128 000,00	128 000,00
<i>Dont legs et don. Avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. Affectés à des biens renouvelables.</i>			
Fonds propres avec droit de reprise			
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Réserves de trésorerie		200 000,00	200 000,00
Autres réserves			
Report à nouveau		105 515,85	33 334,39
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		5 423,57	5 181,46
Situation nette (sous total)		438 939,42	366 515,85
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL	(I)	438 939,42	366 515,85
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		28 000,00	87 000,00
TOTAL	(II)	28 000,00	87 000,00
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		38 145,13	37 942,68
TOTAL	(III)	38 145,13	37 942,68
DETTES			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		37 983,67	95 926,22
<i>Dettes des legs ou donations</i>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		51 447,10	51 079,91
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		26 500,00	22 500,00
TOTAL	(IV)	115 930,77	149 506,13
Ecarts de conversion passif	(V)		
TOTAL GENERAL		621 015,32	660 964,66

Dont à moins d'un an (à l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque

Dont emprunts participatifs

ENGAGEMENTS DONNES

FERCO S.A.S

Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94290 GENTILLY
01.47.40.81.50

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2020	31/12/2019
		Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations		200,00	200,00
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
Ventes de prestations de service			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation		338 485,00	318 107,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels		6 586,11	35 203,03
Mécénats		680 642,09	232 981,02
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		14 670,00	0,00
Utilisations des fonds dédiés		20 000,00	70 000,00
Autres produits		12 322,20	16 121,70
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	(I)	1 072 905,40	672 612,75
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Autres achats et charges externes		208 599,11	219 884,57
Aides financières			
Impôts, taxes et versements assimilés		4 048,00	3 298,00
Salaires et traitements		178 964,77	159 823,07
Charges sociales		88 513,17	74 468,66
Dotations aux amortissements sur immobilisations		1 096,20	1 191,45
Dotations aux dépréciations sur immobilisations			
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges		202,45	2 021,30
Reports en fonds dédiés		28 000,00	87 000,00
Autres charges		558 836,48	120 917,09
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II)	1 068 260,18	668 604,14
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	4 645,22	4 008,61
PRODUITS FINANCIERS			
De participations			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		893,35	1 340,97
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(III)	893,35	1 340,97
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilés			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(IV)	0,00	0,00
2 - RESULTAT FINANCIER	(III-IV)	893,35	1 340,97
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II-III-IV)	5 538,57	5 349,58

FERCO S.A.S

Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENEVILLY
01.47.40.01.00

COMpte DE RESULTAT

		31/12/2020	31/12/2019
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opération de gestion			
Sur opération en capital			
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(V)	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VI)	0,00	0,00
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(V-VI)	0,00	0,00
Impôts sur les revenus de capitaux mobiliers	(VII)	115,00	168,12
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V)	1 073 798,75	673 953,72
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VII)	1 068 375,19	668 772,26
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		5 423,57	5 181,46
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		5 423,57	5 181,46
<i>(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>			
<i>(2) dont redevances sur crédits-bail mobilier</i>			
<i> dont redevances sur crédits-bail immobilier</i>			
<i>(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>			
<i>(4) dont produits concernant des entreprises liées</i>			
<i>(5) dont intérêts concernant des entreprises liées</i>			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Doos en nature			
Prestations en nature		36 788,00	676 066,94
Bénévolat		45 492,58	28 921,92
TOTAL		82 280,58	704 988,86
Charges			
Secours en nature		33 788,00	26 983,00
Mise à disposition gratuite de biens		3 000,00	25 500,00
Prestations en nature		0,00	623 583,94
Personnel bénévole		45 492,58	28 921,92
TOTAL		82 280,58	704 988,86

LIRE ET FAIRE LIRE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

(Durée de l'exercice 12 mois semblable à la durée de l'exercice précédent)

IDENTIFICATION

Total du bilan (Net).....	621 015,32
Total du compte de résultat :	
- Charges.....	1 068 375,18
- Produits.....	1 073 798,75
Résultat	
- Excédent.....	5.423,57

La présente plaquette comporte 17 feuillets indissociables qui ont été arrêtés le 11 mars 2021 par le Conseil d'Administration de l'Association.

I) Objet social, activités et moyens mis en œuvre :

L'association a pour objet d'encourager et développer toutes initiatives citoyennes de nature à promouvoir et développer le goût de la lecture. L'association utilise tous moyens, notamment mais non exclusivement de communication écrite, audiovisuelle, et autres, pour diffuser ses idées et les traduire dans la réalité concrète.

Plaisir de lire, plaisir de partager, Lire et faire lire est un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures éducatives (centre de loisirs, crèches, maternelles, centres socio-culturels, bibliothèques...).

Fonctionnement :

A la demande de l'enseignant ou animateur, et en cohérence avec le projet d'établissement et les pratiques pédagogiques, des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature.

Des séances de lecture sont ainsi organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

L'engagement de chacun des partenaires (structure éducative, bénévole), le fonctionnement et le déroulement des séances, etc. est décrit dans les chartes : La Charte du lecteur et La Charte des structures éducatives.

Objectifs :

Lire et faire lire poursuit deux objectifs complémentaires :

- un objectif éducatif et culturel qui s'inscrit dans les priorités relatives au développement de la lecture et de la maîtrise de la langue du Ministère de l'Education nationale, participe à la promotion de la littérature de jeunesse auprès des enfants et à la découverte de notre patrimoine littéraire.
- un objectif d'échange intergénérationnel destiné à favoriser la rencontre et le dialogue entre des enfants et des retraités.

Moyens mis en œuvre :

L'équipe nationale :

L'équipe nationale met en œuvre les stratégies de Lire et faire lire. Le siège national est un lieu de ressources et d'appui aux coordinations départementales.

Coordinations départementales :

Le programme Lire et faire lire est porté par la Ligue de l'enseignement et l'Union Nationale des Associations Familiales. Lire et faire lire est présent dans 103 coordinations (96 départements métropolitains, 7 ultra-marins). Au sein des équipes départementales, des volontaires en service civique sont accueillis pour une mission de 6 à 9 mois.

Le comité de soutien des écrivains :

Lire et faire lire est soutenu par un comité de plus de 170 écrivains. Les rencontres avec ces écrivains sont toujours un moment de plaisir partagé autour de la lecture.

Les bénévoles :

Plus de 20.000 bénévoles lecteurs sont mobilisés par Lire et faire lire. Ils interviennent au minimum une fois par semaine en priorité hors des heures de classe.

II) Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et, conformément aux règles générales d'établissement, de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels : 3 ans.
- Matériel de bureau et informatique : entre 3 et 4 ans.

III) Informations complémentaires

Changement de méthode comptable

A la clôture des comptes annuels de l'exercice précédent établis selon le règlement CRC n° 1999-01, des sommes avaient été enregistrées en tant que « Fonds dédiés » et figuraient au passif du bilan.

- L'analyse des projets concernés par rapport aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 a conduit à considérer que ces « Fonds dédiés » antérieurement comptabilisés ne répondent plus aux critères posés par la nouvelle réglementation.

- En conséquence, les sommes afférentes ont fait l'objet d'un reclassement du poste « Fonds dédiés » vers le poste « Report à nouveau ».

Fonds dédiés

Report des ressources non utilisées

En raison de la crise sanitaire et du confinement de fin d'année, une partie non utilisée des mécénats fait l'objet d'un report au bénéfice de l'exercice suivant. Cette ligne apparaît en charges d'exploitation sur la ligne « reports en fonds dédiés » et au passif du bilan sous le vocable « Fonds dédiés ».

Une partie des dons en mécénat permettant le financement des formations des bénévoles n'a pas pu être engagée au dernier trimestre 2020 pour un montant de 10.000,00 €. Ceci nous conduit donc à provisionner cette somme en fonds dédiés.

Une partie des dons en mécénat pour un montant de 18.000,00 € relative à l'animation du réseau et aux manifestations, publications et événements concernant le projet mobilisation intergénérationnelle n'a pas pu être engagée en 2020 et est provisionnée en fonds dédiés.

Reprise des Fonds dédiés 2019

Les fonds dédiés 2019 d'un montant de 20.000 € ont été repris sur l'exercice 2019 afin de couvrir les dépenses liées au projet Ensemble pour un pays de lecteurs pour lesquels ils avaient été constitués.

En synthèse, l'association dispose de :

- 10.000,00 € au titre des formations reportées sur le 1^{er} trimestre 2021,
- 18.000,00 € pour le projet mobilisation intergénérationnelle.

Indemnité de fin de carrière

Cet engagement vis-à-vis du personnel est comptabilisé pour les salariés âgés de 55 ans et plus avec une projection de départ à 65 ans, quelle que soit leur ancienneté.

A ce titre figure au chapitre « provisions » au passif du bilan, une somme de 38.145,13 € correspondant à l'entrée dans le dispositif d'un salarié répondant au critère.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entité est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Autres informations

Lire et faire lire a bénéficié d'une campagne de microdon de la part du Fonds de dotation "le reflexe solidaire" pour un montant de 254.944,92 € et d'un prix de 150.000 € de la part de l'Institut de France. En raison de la crise sanitaire Covid-19 sur cet exercice 2020 et de sa poursuite sur l'exercice 2021 à la date d'établissement des comptes, crise qui a aggravé les disparités sociales et l'accès à la lecture, le Conseil d'administration a pris la décision de verser 350.000 € au Fonds pour la lecture et le lien intergénérationnel afin de financer des actions de développement de la lecture et de la francophonie à long terme.

SUIVI DES AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

I - AMORTISSEMENTS				
Rubriques	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Immobilisations incorporelles	589,62	0,00		589,62
Immobilisations corporelles	3 881,38	1 096,20		4 977,58
Immobilisations financières				
Total	4 471,00	1 096,20	0,00	5 567,20

I - DEPRECIATIONS ET PROVISIONS				
Rubriques	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				

RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE PUBLIQUE

- RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur les ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels	0,00		6 586,11		
Total	0,00		6 586,11		
Legs et donations					
Total	0,00	0,00	0,00		
Total	0,00	0,00	6 586,11		

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	A l'ouverture de l'exercice			Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice 31/12/2020
	Montant Global avant règlement ANC 2018-06	Impact du règlement ANC 2018-06	Montant Global avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds propres sans droit de reprise	128 000,00		128 000,00		0,00	0,00	128 000,00
Fonds associatifs avec droit de reprise							
Ecart de réévaluation sur biens sans droit de reprise							
Ecart de réévaluation sur biens avec droit de reprise							
Ecart de réévaluation							
Réserves	200 000,00		200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
Report à nouveau	33 534,39	67 000,00	100 534,39		5 181,46		105 515,85
Excédent ou déficit de l'exercice	5 181,46		5 181,46	-5 181,46	5 423,57		5 423,57
Situation nette	366 515,85	67 000,00	433 515,85	-5 181,46	10 605,03	0,00	438 939,42
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement sur biens non recevables							
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Fonds Dédies	67 000,00	-67 000,00	20 000,00		28 000,00	-20 000,00	28 000,00
Droits des propriétaires (Casseo&C)							
Total	453 515,85	0,00	453 515,85	-5 181,46	38 605,03	-20 000,00	466 939,42

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES

Variation des Fonds dédiés issue de	A l'ouverture de l'exercice			Transferts	Utilisations	A la clôture de l'exercice	
	Montant Global avec changement de méthode lié à ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à ANC 2018-06	Montant Global après changement de méthode lié à ANC 2018-06			Engagement à réaliser sur ces ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Projet							
Contributions Financières Mécan	87 000,00	-67 000,00	20 000,00	0,00	-20 000,00	28 000,00	28 000,00
Projet ensemble pour un pays de lecture	20 000,00	0,00	20 000,00		-20 000,00		
Fonctionnement	67 000,00	-67 000,00	0,00		0,00		
Formation des bénévoles						10 000,00	10 000,00
Générationnel: Mobilisation Intergénérationnelle						18 000,00	18 000,00
Ressources liées à la généralité du public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Projet							
Total	87 000,00	-67 000,00	20 000,00	0,00	-20 000,00	28 000,00	28 000,00

FERCO S.A.S

Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94200 CANTILLY
01.47.40.01.50

DETAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Répartition par nature de charges	31/12/2020 Débit	31/12/2019 Débit
860 - Secours en nature (Livres.)	33 788,00	26 983,00
Total	33 788,00	26 983,00
861 - Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels,...)	3 000,00	25 500,00
Total	3 000,00	25 500,00
862 - Prestations		623 583,94
Total	0,00	623 583,94
864 - Personnel bénévole	45 492,58	28 921,92
Total	45 492,58	28 921,92
TOTAL	82 280,58	704 988,86

Répartition par nature de ressources	31/12/2020 Débit	31/12/2019 Débit
870 - Bénévolat	45 492,58	28 921,92
Total	45 492,58	28 921,92
871 - Prestations en nature	3 000,00	649 083,94
Total	3 000,00	649 083,94
875 - Dons en nature	33 788,00	26 983,00
Total	33 788,00	26 983,00
TOTAL	82 280,58	704 988,86

COMPTES DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31/12/2020		31/12/2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC	687 228,20	6 586,11	268 184,05	35 203,03
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	687 228,20	6 586,11	268 184,05	35 203,03
Dons Manuels	6 586,11	6 586,11	35 203,03	35 203,03
Legs, donations et assurances-vie				
Mécénats	680 642,09		232 981,02	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC	12 522,20	0,00	16 321,70	0,00
2.1 Cotisations avec contrepartie	200,00		200,00	
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	12 322,20		16 121,70	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	338 485,00		318 107,00	
4 - REPRISE SUR PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS	14 670,00			
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	20 000,00		70 000,00	
6 - PRODUITS FINANCIERS	893,35		1 340,97	
TOTAL	1 073 798,75	6 586,11	673 953,72	35 203,03
CHARGES PAR DESTINATION				
1-MISSIONS SOCIALES	868 278,53	6 586,11	377 583,39	35 203,03
1.1 Réalisées en France	868 278,53	6 586,11	377 583,39	35 203,03
Actions réalisées par l'organisme	518 278,53	6 586,11	377 583,39	35 203,03
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	350 000,00			
1.2 Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	170 683,00		200 808,00	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS	1 298,65		3 212,75	
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	115,00		168,12	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	28 000,00		87 000,00	
TOTAL	1 068 375,18	6 586,11	668 772,26	35 203,03
EXCÉDENT OU DÉFICIT	5 423,57	0,00	5 181,46	0,00

COMpte DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2020		31/12/2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	82 280,58		704 988,86	
Bénévolat	45 492,58		28 921,92	
Prestations en nature	33 788,00		650 566,94	
Dons en nature	3 000,00		25 500,00	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	82 280,58		704 988,86	
Réalisées en France	82 280,58		704 988,86	
Réalisées à L'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	82 280,58		704 988,86	

lire et faire lire

3, rue Récamier - 75 341 PARIS cedex 07

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION			RESSOURCES PAR ORIGINE		
	1	2		3	4
	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019		EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 MISSIONS SOCIALES			1 RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France - Actions réalisées par l'organisme - Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	6 586,11	35 203,03	1.1. Collocation sans contrepartie		
1.2. Réalisées à l'étranger - Actions réalisées par l'organisme - Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.2. - Dons, legs et mécénats Dons matériels Legs, donations et assurances-vie Mécénats	6 586,11 6 586,11	35 203,03 35 203,03
2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDOS			1.3. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public					
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	6 586,11	35 203,03	TOTAL DES RESSOURCES	6 586,11	35 203,03
4 DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 REPRISE DE PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 REPORTS EN FONDS DEBES DE L'EXERCICE			3 UTILISATIONS DES FONDS DEBES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	6 586,11	35 203,03	TOTAL	6 586,11	35 203,03
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEBES)		0
			(*) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEBES)		0

PRODUITS A RECEVOIR AU 31/12/2020

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Organismes clients et usagers : factures à établir	0,00
Autres créances	23 558,00
TOTAL	23 558,00

CHARGES A PAYER AU 31/12/2020

MONTANTS DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts et dettes diverses : intérêts courus non échus	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 563,21
Dettes fiscales et sociales	33 334,67
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	60 897,88

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE AU 31/12/2020

	CHARGES	PRODUITS
Charges/Produits d'exploitation	7 365,74	26 500,00
Charges/Produits financiers		
Charges/Produits exceptionnels		
TOTAL	7 365,74	26 500,00

ETAT DES CREANCES

	Brut	A 1 an au +	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	0,00	0,00	0,00
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
DE L'ACTIF CIRCULANT	60 452,20	60 452,20	0,00
Organismes et usagers (+ factures à établir)	8 100,00	8 100,00	
Fournisseurs Acomptes	12 155,00	12 155,00	
Personnel avances permanentes	2 700,00	2 700,00	
Etat, impôts et taxes			
Autres créances	6 573,46	6 573,46	
Produits à recevoir	23 558,00	23 558,00	
Charges constatées d'avance	7 365,74	7 365,74	
TOTAL DES CREANCES	60 452,20	60 452,20	0,00

ETAT DES DETTES

	Brut	A 1 an au +	A plus d'un an
EMPRUNTS	0,00	0,00	0,00
Emprunts auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes diverses (+ intérêts courus non échus)			
Autres dettes diverses			
AUTRES DETTES	115 930,77	115 930,77	0,00
Avances reçues des organismes et usagers créditeurs			
Fournisseurs et comptes rattachés	37 983,67	37 983,67	
Dettes fiscales et sociales	51 447,10	51 447,10	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	26 500,00	26 500,00	
TOTAL DETTES ET ASSIMILES	115 930,77	115 930,77	0,00

DETAIL DES SUBVENTIONS AU 31/12/2020

SUBVENTIONNEURS	2020	2019
Ministère de l' Education Nationale et de la Jeunesse et des sports	120 000,00	120 000,00
Ministère de l' Education Nationale et de la Jeunesse (DJEPVA) Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative	10 000,00	5 000,00
Ministère de la Culture	113 500,00	115 000,00
FDVA	11 550,00	14 000,00
MESRI	5 000,00	5 000,00
Ministère des solidarités et de la santé (DGCS)	20 000,00	0,00
ANCT	10 000,00	0,00
Commissariat Général à l'égalité des territoires (CGET)	0,00	10 000,00
CNL	0,00	15 000,00
FONJEP	21 435,00	7 107,00
REGIONS		
COMMUNES		
CNAF-Caisse Nationale des Allocations Familiales	27 000,00	27 000,00
	338 485,00	318 107,00

DETAIL DES MECENATS AU 31/12/2020

MECENES	2020	2019
MICRODON Fonds de dotation Le réflexe solidaire	252 944,92	798,33
FONDATION VINCI	50 000,00	50 000,00
FONDATION D'ENTREPRISE AEROPORTS DE PARIS	30 000,00	43 000,00
FONDATION CASINO	15 544,00	26 956,80
SOFIA	50 000,00	45 000,00
CCAS- Caisse Centrale des Activités Sociales du personnel des industries électrique et gazière	8 000,00	8 000,00
FONDATION MAIF	8 000,00	8 000,00
RECYLIVRE	50 000,00	0,00
CFC	5 000,00	5 000,00
FOND DECITRE	4 391,00	3 000,00
FNAC	20 081,48	9 434,52
FONDATION BOUYGUES TELECOM	30 000,00	7 500,00
INSTITUT DE France	150 000,00	0,00
NATIXIS	1 000,00	1 000,00
FESTIVAL DU LIVRE	500,00	1 000,00
RAGEOT DIDIER JEUNESSE	129,69	1 098,27
GALLIMARD	333,00	526,43
NAP LIRE	4 718,00	0,00
FONDATION SNCF	0,00	21 666,67
LES INCORRUPTIBLES	0,00	1 000,00
	680 642,09	232 981,02